



Fédération de la Manche des Clubs de Retraités

## CONVENTION DE PARTENARIAT 2026-2027

Entre

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES, située Site Associatif de l'Aurore, 9002, Avenue des Sycomores, 50000 SAINT-LÔ, représentée par Monsieur Patrick LECOMTE, Président, d'une part,

Et GCL Automobiles, représenté(e)

par Mr Tessier

Le partenaire de La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES s'engage à accorder la remise ou l'avantage défini ci-dessous, lors de la présentation de la carte nominative.

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES présentera cette offre à tous ses adhérents, par courrier, et sur son site internet [www.fmcr50.fr](http://www.fmcr50.fr).

La présente convention est valable dès la date de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2026.

Nature de l'avantage accordé au porteur de la carte nominative FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES :

REDUCTION : 10% sur les pièces mais pas sur la main d'œuvre, sur présentation de la carte nominative.

A Villedieu le 05/11/2025

Pour La FEDERATION de la MANCHE  
des CLUBS de RETRAITES

Signature : Mr Patrick LECOMTE, Président

Modèle de carte d'adhérent :



Pour Garage GCL Automobiles

Signature :

**GCL Automobiles**

39 avenue maréchal leclerc  
50800 Villedieu les poêles  
Tel : 02 33 89 05 50

mail : [gclautomobiles50800@gmail.com](mailto:gclautomobiles50800@gmail.com)  
n°siret : 948 030 879 00019